ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 74 – Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel

Procès-verbal de la séance du 28 mai 2012

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1349-20120529

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 28 MAI 2012 2
ORGANISATION DES TRAVAUX 3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 3
AUDITIONS 3
Institut national de santé publique du Québec 3
Société canadienne du cancer 3
Association des salons de bronzage du Québec 4
Dr Joël Claveau et Dr Jimmi Alain 4
REMARQUES FINALES 4

ANNEXES

I. Ordre du jour
II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Séance du lundi 28 mai 2012

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 74 – Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel (Ordre de l'Assemblée le 22 mai 2012)

Membres présents :

M. Bolduc (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M^me^ Gaudreault (Hull)
M^me^ Maltais (Taschereau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, en remplacement de M. Dufour (René-Lévesque)
M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)
M. Pigeon (Charlesbourg), président de séance, en remplacement de M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Institut national de santé publique du Québec :
- D^r^ Luc Boileau, président-directeur général
- D^r^ Daniel Bolduc, directeur adjoint, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie
- D^r^ Marc Rhainds, médecin spécialiste, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

Société canadienne du cancer :
- M. Jean-Daniel Hamelin, directeur, Direction des affaires publiques
- M^me^ Mélanie Champagne, coordonnatrice, questions d'intérêt public

Association des salons de bronzage du Québec :
- M. Alain Fournier, président par intérim

D^r^ Joël Claveau, porte-parole de l'Association des dermatologistes du Québec et D^r^ Jimmy Alain, dermatologue spécialisé en cancers de la peau

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 heures, M. Pigeon (Charlesbourg) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^me^ la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bolduc (Jean-Talon) et M^me^ Maltais (Taschereau) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Institut national de santé publique du Québec

À 14 h 10, la Commission entend l'exposé de l'Institut national de santé publique du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 14 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Société canadienne du cancer

À 14 h 49, la Commission entend l'exposé de la Société canadienne du cancer.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 15 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association des salons de bronzage du Québec

À 15 h 33, la Commission entend l'exposé de l'Association des salons de bronzage du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 16 h 23, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 15 minutes.

D[r] Joël Claveau et D[r] Jimmy Alain

À 16 h 24, la Commission entend l'exposé du D[r] Claveau et du D[r] Alain.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

À 16 h 57, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

REMARQUES FINALES

M. Bolduc (Jean-Talon) et M[me] Maltais (Taschereau) font des remarques finales.

À 17 h 04, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Anik Laplante

Le président de séance,

Michel Pigeon

AL/cv

Québec, le 28 mai 2012

ANNEXE I

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 74,
Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel
d'approvisionnement en commun

Le lundi 28 mai 2012

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

14 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

14 h 15 INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Représenté par
- Dr Luc Belleau, président-directeur général
- Dr Marc Rhainds, médecin spécialiste, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie
- Mme Marie-Christine Gervais, coordonnatrice du comité intersectoriel sur la prévention des cancers de la peau

15 h 00 SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER (001M)

Représentée par :
- Mme Mélanie Champagne, coordonnatrice, questions d'intérêt public
- M. Jean-Daniel Hamelin, Direction des affaires publiques

15 h 45 ASSOCIATION DES SALONS DE BRONZAGE DU QUÉBEC (002M)

Représentée par : M. Alain Fournier, président par intérim

16 h 30 DR JOËL CLAVEAU

Accompagné de : Dr Jimmy Alain, dermatologue spécialisé en cancers de la peau

17 h 15 REMARQUES FINALES

17 h 30 AJOURNEMENT

AL/cv
Québec, le 25 mai 2012

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association des salons de bronzage du Québec	002M
Claveau, D[r]. Joël et Alain, D[r] Jimmy	
Institut national de santé publique du Québec	
Société canadienne du cancer	001M